



**HAL**  
open science

**Licence professionnelle Usages socio-éducatifs des  
technologies de l'information et de la communication  
(USETIC)**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Usages socio-éducatifs des technologies de l'information et de la communication (USETIC). 2016, Université Rennes 2. hceres-02039784

**HAL Id: hceres-02039784**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039784v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Usages socio-éducatifs des technologies de l'information et de la communication (USETIC)

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Comportements, cliniques, apprentissages et santé

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Intervention sociale, spécialité Usages socio-éducatifs des technologies de l'information et de la communication* (USETIC) est portée par le département des sciences de l'éducation de l'Université Rennes 2. Cette formation fait partie d'une filière professionnelle regroupant deux autres diplômes : le Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST) USETIC et la spécialité *Technologies de l'éducation et de la formation* de la mention de master *Sciences de l'éducation*. Son objectif est de former des spécialistes des usages des technologies numériques dans les domaines de l'éducation, de la formation, de l'insertion et de l'animation socio-culturelle. Elle s'adresse aussi bien à des professionnels qu'à des étudiants de formation initiale ou en contrat d'apprentissage.

La licence USETIC offre des enseignements pluridisciplinaires couvrant plusieurs champs : sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication, psychologie, droit. Elle repose sur un mode d'alternance intégrative (une semaine en formation, trois semaines en stage) et s'appuie sur une pédagogie par projets.

Cette licence bénéficie d'un label attribué par le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) M@rsouin mis en place par le Conseil Régional de Bretagne et qui vise à fédérer l'ensemble des laboratoires de recherche de sciences humaines et sociales qui travaillent sur les usages des technologies en Bretagne.

## Synthèse de l'évaluation

Cette LP propose une formation en alternance centrée sur les usages sociaux et éducatifs des technologies de l'information et de la communication (TIC). Les modalités pédagogiques mises en œuvre sont tout à fait cohérentes avec les visées professionnelles de la formation qui accorde une place centrale à la gestion de projet et au numérique. Les enseignements liés aux TIC représentent 276 HTD (Heures Equivalent Travaux Dirigés) soit la moitié du volume horaire global. Les étudiants sont mis en situation professionnelle dès le démarrage du cursus et bénéficient d'un environnement numérique du travail qui intègre l'usage de différents outils du numérique (tablette, e-portfolio, réseaux sociaux). Les intitulés des unités d'enseignement (UE) sont identiques d'un semestre à l'autre, ce qui nuit à la clarté de la présentation de la formation.

L'inscription de la LP au sein de la filière USETIC-TEF semble constituer un véritable atout pour les étudiants qui peuvent s'appuyer sur un réseau solide de partenaires socio-économiques et scientifiques pour trouver des stages, participer à des projets TIC ou rencontrer des professionnels du numérique. Des visites de Fablab (laboratoire de fabrication ouvert au public qui met à disposition toutes sortes d'outils pour la conception et la réalisation d'objets) sont réalisées et chaque année les étudiants contribuent à l'organisation d'une journée professionnelle régionale des TIC en Bretagne.

Si la formation semble bien positionnée dans la carte régionale, elle semble aussi souffrir d'un manque d'attractivité. Les effectifs moyens de la licence, qui peut accueillir jusqu'à 25 places, atteignent à peine la moitié de sa capacité d'accueil. Ce point est d'autant plus important que la licence USETIC a une douzaine d'année d'existence. Les dispositifs d'aide à la réussite semblent très efficaces à en juger par les taux de réussite (100 % en 2011 et 2013 ; 80 % en 2012).

Le pilotage de la formation est assuré dans une perspective d'amélioration continue. Il s'agit toujours, au travers du conseil de perfectionnement ou des groupes de travail mis en place, de favoriser la réussite des étudiants qui sont associés de manière informelle à l'évaluation des dispositifs existants. Cependant, les responsables de la formation ne disposent pas d'informations complètes sur le devenir des diplômés (les données sont parfois contradictoires notamment en ce qui concerne les taux d'insertion professionnelle) et lorsqu'il est connu le seuil des 25 % de poursuite d'études est largement dépassé (2011 : 33 % ; 2012 : 54 %).

Points forts :

- Taux de réussite excellents, bien que variables (2011 et 2013 : 100 % ; 2012 : 80 %).
- Pertinence et cohérence de la démarche pédagogique (alternance intégrative).
- Réseau solide de partenaires académiques, institutionnels et socio-économiques.
- Pédagogie par projets favorisant les mises en situation professionnelle des étudiants.
- Fort adossement à la recherche.
- Ouverture pluridisciplinaire de la licence.
- Implication et diversité de l'équipe pédagogique.

Points faibles :

- Faibles taux d'insertion professionnelle directe.
- Taux de poursuite d'étude trop élevés (+50 % en 2010 et 2013).
- Programme de formation déséquilibré (part des enseignements théoriques trop importante pour une spécialité de licence professionnelle).
- Manque d'attractivité de la licence.
- Dimension internationale inexistante.
- Fiche RNCP du diplôme non fournie.

Recommandations :

L'équipe pédagogique semble soucieuse d'offrir une formation de qualité adaptée aux évolutions du numérique et aux besoins de l'environnement socio-économique comme en témoigne le développement d'un réseau solide de partenaires académiques, institutionnels et socio-économiques. Les résultats en termes d'insertion professionnelle et de poursuite d'étude amènent cependant à repenser l'organisation du diplôme qui accorde une place trop importante aux approches théoriques. La licence USETIC telle qu'elle est organisée actuellement ressemble davantage à une licence générale qu'à une licence professionnelle. Une réflexion sur les orientations de cette formation semblerait nécessaire. Dans l'objectif de maintenir une licence professionnelle, il serait pertinent de proposer des enseignements plus spécialisés (maîtrise et usage d'outils du e-Learning, création multimédia, informatique, par exemple). Concernant l'ouverture internationale, il conviendrait d'organiser des mobilités entrantes et/ou sortantes (étudiantes et enseignantes) dans le cadre des accords d'échanges internationaux déjà existants au niveau de l'établissement. Les chercheurs étrangers invités au sein des unités de recherche pourraient intervenir de manière ponctuelle dans la formation. Un changement de la maquette devrait être envisagé pour être en conformité avec l'article 7 de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle qui dispose que le stage et le projet tuteuré doivent constituer chacun une unité d'enseignement.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les compétences attendues à l'issue de la formation sont clairement énoncées et concernent principalement la gestion de projet, la réalisation des activités techniques et la connaissance des environnements d'intégration des technologies. Les emplois visés sont liés à l'ingénierie des TIC et sont assez bien identifiés (ex. formateur TIC, concepteurs de produits multimédia).</p> <p>Les contenus pédagogiques se répartissent entre des enseignements théoriques et professionnels. Cependant, la part des enseignements théoriques est un peu élevée (45 %) au regard des finalités professionnelles de la formation.</p>
---	--

<p>Environnement de la formation</p>	<p>La LP USETIC semble parfaitement intégrée dans son environnement scientifique et économique.</p> <p>Elle bénéficie d'un fort adossement à la recherche grâce à son inscription dans la filière professionnelle USETIC-TEF qui s'appuie sur plusieurs structures comme le Centre de Recherche sur l'Éducation les Apprentissages et la Didactique (CREAD - EA 3875), le Centre de Recherche en Psychologie, Cognition et Communication (CRPCC, EA 1285), le Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie (LSA - EA 2241), la Maison des Sciences de l'Homme Bretagne (MSH B) ou encore l'équipe d'accueil Analyse, Ingénierie et Didactique de Langues et Langages Spécialisés (LIDILE - EA 3874). Cet adossement se traduit par l'intervention de chercheurs (nombre non précisé) dans la formation.</p> <p>Depuis 2004, cette LP a développé un réseau de partenaires socio-économiques (entreprises, associations, institutions, pouvoirs publics). Aucun chiffre n'est donné, mais le dossier indique comment ces partenariats bénéficient aux étudiants à travers les enseignements professionnels, les stages, la participation à des manifestations régionales en lien avec le numérique (ex. journée Numéripro, ÉTÉS TIC) ou encore la participation à des activités techniques en lien avec les contenus pédagogiques de la formation (ex. Fondation Internet Nouvelle génération, FabLabs, ...).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est équilibrée et pluridisciplinaire. Elle comprend 20 personnes dont 9 enseignants-chercheurs (EC) répartis entre 1 Professeur des Universités, 1 Maître de conférences Habilité à Diriger des Recherches, 4 Maître de Conférences, 1 Ingénieur de recherche, 1 Attaché Temporaire de l'Enseignement et de la Recherche et 1 docteur). Les EC sont issus de différents champs disciplinaires en sciences humaines et sociales (sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication, sociologie et psychologie). Sur les 11 professionnels non EC, 3 exercent à l'université en tant que professeurs associés et 8 pratiquent une activité en lien avec les arts, le multimédia ou encore l'enseignement dans des milieux différents (lycées, entreprises). Cette répartition est tout à fait conforme aux prescriptions de l'arrêté de 1999 portant sur ce diplôme : les professionnels non EC représentent 55 % de l'effectif total et assurent un volume horaire de 312 heures ce qui représente 56 % de la maquette.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit en moyenne deux fois par an et des comités de travail sont mis en place pour améliorer les contenus de la formation. Des responsables pédagogiques sont nommés pour les stages, les enseignements informatiques et audiovisuels. Un bilan annuel avec les étudiants est également organisé. Toutes ces modalités témoignent d'une réelle implication de l'équipe pédagogique.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les flux d'entrée sont très variables et restent en deçà de la capacité d'accueil prévue pour cette licence. Les effectifs oscillent entre 10 et 18 étudiants sur la période 2011-2014. La LP accueille en moyenne 1 à 2 étudiants en contrat d'apprentissage et à peu près 1/3 des effectifs sont inscrits en formation continue sauf pour l'année 2012 où ils représentent 2/3 de la promotion.</p> <p>Les taux de réussite sont excellents et atteignent 100 % en 2011 et en 2013. En 2012, le taux de réussite reste satisfaisant bien que moins élevé (80 %).</p> <p>Une enquête d'insertion professionnelle est réalisée au niveau national et à l'échelle de l'établissement par l'Observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP). Le manque de clarté et de cohérence des données rend difficile l'interprétation des résultats. Par exemple, l'équipe pédagogique indique que les taux d'insertion professionnelle sont excellents (en 2011, 67 % des diplômés ont un emploi 30 mois après leur formation), alors que l'enquête nationale indique un taux de 47 % pour la même année. Globalement, les taux d'insertion professionnelle ne sont pas satisfaisants. Le nombre d'étudiants poursuivant leurs études est très (trop) élevé. Plus de la moitié des diplômés poursuivent leurs études entre 2010 et 2013 (sauf en 2011 : environ 34 % d'après l'enquête nationale à six mois).</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les liens avec la recherche sont très bien développés pour une LP. Près de la moitié des intervenants sont des chercheurs rattachés à des unités de recherche reconnues dans la région. Le volume horaire assuré par les chercheurs représente presque 45 % du volume horaire global. Les enseignements théoriques sont liés aux travaux de recherche des enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation. Les étudiants sont également formés à la méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales (le volume horaire n'est pas précisé). La place de la recherche est justifiée par la volonté de développer chez les étudiants une posture de « praticien réflexif » nécessaire à la réalisation du mémoire professionnel.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Plusieurs éléments participent à la professionnalisation des étudiants : l'obligation de faire un stage organisé selon le principe de l'alternance, la part des enseignements professionnels dans la formation, l'organisation de rencontres avec des professionnels qui exercent dans le domaine des technologies à travers différents événements dont la journée annuelle Numériprom, la rédaction d'un mémoire professionnel, le développement d'un réseau important d'entreprises, d'associations, de collectivités territoriales pour l'accueil des stagiaires. Les diplômés de la LP USETIC sont sollicités pour enseigner et participer à différentes rencontres organisées dans le cadre de la formation.</p> <p>La fiche RNCP qui est fournie dans le dossier concerne la licence professionnelle <i>Intervention sociale</i>, spécialité <i>Métiers de la formation individualisée et de l'insertion</i>.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation privilégie une pédagogie par projets dans le cadre de tous les enseignements professionnels.</p> <p>Le stage fait également partie intégrante de la formation et repose sur le principe de l'alternance intégrative (trois semaines sur le terrain, une semaine à l'université). Un suivi individualisé des stagiaires est organisé par l'un des enseignants de l'équipe pédagogique (analyse des pratiques, visites de stage). Les tuteurs professionnels sont invités aux soutenances orales et sont réunis une fois par an sur une demi-journée. Une liste de 41 établissements qui ont accueilli des stagiaires en 2013/2014 figure dans les annexes, mais ce document est inexploitable dans la mesure où il concerne également les étudiants d'une autre licence professionnelle et que les missions effectuées ne sont pas présentées. A noter que le stage et le projet tuteuré ne constituent pas chacun une unité d'enseignement conformément à l'arrêté du 17 novembre 1999 et 9 avril 1997.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'ouverture internationale de la formation se limite à l'enseignement de l'anglais à raison de 36 heures TD (travaux dirigés).</p> <p>Aucune mobilité entrante et sortante n'est mentionnée. La LP semble accueillir des étudiants étrangers provenant du continent africain, mais aucune information précise n'est donnée (pays, nombre).</p> <p>La dimension internationale ne semble pas constituer une préoccupation de l'équipe pédagogique.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les étudiants intègrent la formation en présentant un dossier. Les candidats retenus sont auditionnés par un jury composé d'un universitaire et d'un professionnel non EC. L'origine des étudiants varie selon les années. Par exemple, en 2011, 70 % des étudiants admis étaient titulaires d'une L2 alors qu'en 2014, ils ne représentent plus que 42 %. La licence accueille en moyenne et par an cinq titulaires d'un BTS ou d'un DUT. Un à trois étudiants ont directement intégré la licence par la voie de la validation des acquis professionnels (VAP)</p> <p>Des dispositifs de mise à niveau et de tutorat sont mis en place pour soutenir la réussite des étudiants aux examens.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Outre l'alternance intégrative déjà mentionnée, la formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Deux à trois dossiers sont soumis chaque année, mais ne semblent pas aboutir à la validation du diplôme.</p> <p>Le numérique constitue le thème central des activités auxquelles sont incités à participer les étudiants plusieurs fois par an : Numériprom, les ÉTÉS TIC, le Forum des usages, visite de Fablab, etc. Plusieurs outils numériques sont également mis à disposition des étudiants : un environnement numérique de travail (ENT), un e-portfolio, des tablettes.</p>

Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation apparaissent diversifiées (épreuves écrites, travail individuel, de groupe, oral, examen écrits). Le jury de la licence est composé de cinq enseignants dont trois professeurs associés (PAST) et se réunit au moins deux fois par an. Son rôle est clairement défini. La répartition des crédits européens (ECTS) est tout à fait cohérente avec les objectifs de professionnalisation de la licence : les enseignements professionnels représentent 15 ECTS et 12 ECTS sont affectés aux enseignements théoriques.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Aucun suivi de l'acquisition des compétences n'est organisé.</p> <p>Le supplément au diplôme est joint au dossier et décrit bien les compétences attendues à l'issue de la licence.</p>
Suivi des diplômés	<p>Il existe également une association qui regroupe des étudiants de la filière USETIC-TEF et dont le rôle est de favoriser le partage d'expérience et l'accès à un réseau professionnel.</p> <p>Deux enquêtes sont réalisées pour apprécier le devenir des diplômés. L'une est organisée au niveau national tandis que l'autre est confiée à l'Observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il existe trois instances de pilotage pour cette LP. Un premier conseil de perfectionnement, dont la composition n'est pas précisée, est mis en place au niveau de la filière USETIC-TEF et se réunit deux fois par an. Un deuxième conseil regroupe tous les membres de l'équipe pédagogique de la licence USETIC qui se réunissent une fois par an. La troisième structure de pilotage renvoie à des comités de travail dont l'objectif est d'améliorer la qualité de la formation sur des aspects bien précis (ex. TIC, mémoire professionnel). Cependant, le rôle des deux conseils de perfectionnement n'est pas précisé et les liens entre les trois instances de pilotage ne sont pas explicités.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants repose, depuis 2014, sur l'administration d'un questionnaire et le recueil de données qualitatives à travers des échanges organisés lors d'un bilan annuel. La part de répondants et de participants n'est pas indiquée. Les résultats sont présentés au conseil de perfectionnement au niveau de la filière qui semble en tenir compte pour proposer des actions d'amélioration.</p> <p>Si les précédentes recommandations émises par Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) ont été suivies en partie (enquête nationale disponible, lisibilité du programme), le stage et le projet tuteuré sont toujours regroupés dans la même UE intitulée « Mise en œuvre du projet TICE » alors qu'ils devraient faire l'objet d'une unité d'enseignement spécifique.</p>



# Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2  
aux rapports de synthèse de l'HCERES  
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président  
  
Olivier DAVID



<b>Champ de formation</b>	Champ Comportements, cliniques, apprentissages et santé
<b>Intitulé du diplôme</b>	Licence Pro mention Intervention sociale - spécialité Usages socio-éducatifs des technologies de l'information et de la communication (USETIC)

## Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

### Observations générales

L'université Rennes 2 prend acte des observations formulées par l'HCERES sur Licence Pro mention Intervention sociale - spécialité Usages socio-éducatifs des technologies de l'information et de la communication (USETIC)

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

Le Président  
Olivier DAVID